

# ASSEMBLEE DE CORSE

1 ERE SESSION ORDINAIRE DE 2024

REUNION DES 29 FÉVRIER ET 1ER MARS 2024

RAPPORT DE MADAME  
LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLÉE DE CORSE

**DESIGNAZIONE DI I RAPRISENTANTI DI A  
CULLETTIVITÀ DI CORSICA À L'OSSERVATORIU  
DIPARTIMENTALE DI E DINAMICHE RURALE DI U  
PUMONTE**

**DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DE LA  
COLLECTIVITÉ DE CORSE AU SEIN DE L'OBSERVATOIRE  
DÉPARTEMENTAL DES DYNAMIQUES RURALES DE LA  
CORSE-DU-SUD**

**RAPPORT DE MADAME LA PRESIDENTE DE L'ASSEMBLEE DE CORSE  
RAPORTU DI A SIGNORA PRESIDENTE DI L'ASSEMBLEA DI CORSICA**

Par délibération n° 23/180 AC de l'Assemblée de Corse du 20 décembre 2023, vous avez procédé à la désignation des représentants de la Collectivité de Corse, pour siéger au sein de l'Observatoire départemental des dynamiques rurales de la Haute-Corse.

Dans le même esprit, je vous informe que, nous avons également été saisis, par courrier en date du 8 février, par M. l'Inspecteur d'académie - Directeur académique des services de l'éducation nationale (IA DASEN) de la Corse-du-Sud, aux fins de procéder à la désignation de deux conseillers à l'Assemblée de Corse appelés à siéger au sein de l'Observatoire départemental des dynamiques rurales de Corse-du-Sud.

Cette instance départementale de dialogue, de concertation et de pilotage, créée à l'automne 2023, est co-présidée par le DASEN et le Préfet, et composée d'élus de conseils départementaux, de conseils régionaux, d'associations des maires, de représentants de présidents d'EPCI et d'experts éventuels comme l'INSEE, SSA, CAF...

L'Observatoire a pour but de partager des constats objectifs sur l'état du territoire, notamment sur les évolutions démographiques, de préparer le déploiement d'actions nouvelles dans le cadre d'un projet de territoire qui seront formalisées au sein d'une feuille de route départementale et évaluer les effets de différentes actions.

Il se réunira au moins une fois par an avant la réunion du Conseil Départemental de l'Éducation Nationale (CDEN) au cours de laquelle sera examinée la carte scolaire, prévue pour cette année le 13 mars 2024.

Aussi, il vous est demandé de procéder aux désignations de deux représentants au sein de cette nouvelle instance départementale de la Corse-du-Sud.

Je vous prie de bien vouloir délibérer.